



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

## Comité d'approbation

# Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport

Paris, Siège de l'UNESCO, bâtiment Fontenoy  
27 octobre 2015

ICDS/4AP/Doc.20 Rev.  
27 octobre 2015  
Original anglais

## Rapport Final

### Résumé

Le Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport s'est réuni au Siège de l'UNESCO le 27 octobre 2015. Le document ci-après présente un aperçu des débats et donne des informations détaillées sur les décisions prises par le Comité.

[La réunion a commencé à 9 heures 30, le 27 octobre 2015]

## **Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la réunion**

1. Le Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport (ci-après dénommé «le Comité») s'est réuni au Siège de l'UNESCO le 27 octobre 2015. Tous les États parties ont été représentés, à l'exception du Koweït<sup>1</sup>.
2. Les participants ont été accueillis par la Directrice de la Division de l'éthique, de la jeunesse et des sports, Mme Ângela Melo. Remerciant les membres pour leur travail, Mme Melo a souligné que la contribution des experts du Comité et de l'AMA en tant qu'observateur permanent, mais aussi les efforts du Secrétariat, ont facilité un taux de croissance supérieur à 400% par rapport au nombre de projets approuvés pendant le premier exercice biennal du Fonds<sup>2</sup>. Soulignant les conséquences du dopage en matière sociale et de santé publique, Mme Melo a mis en évidence l'importance des interventions fondées sur les valeurs, soutenues par des recherches axées sur l'impact. La nécessité de redoubler les efforts de plaider et de chercher de nouveaux moyens de financement a également été soulignée afin d'assurer la résilience financière du Fonds et d'aider les États parties dans la lutte contre le dopage. M. Alexander Schischlik, Chef de la Section de la Jeunesse et des Sports, a rejoint Mme Melo pour saluer les participants avant de donner la parole au président du Comité.
3. Le Président du Comité d'approbation, M. Gennady Aleshin, représentant de la Fédération de Russie, a salué les membres et les observateurs, a remercié les membres du Secrétariat pour leur travail et a fourni un aperçu des points de l'ordre du jour.

## **Point 2 de l'ordre du jour – Point sur la situation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport**

### **2.1. Situation financière du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport**

4. Le Président du Comité d'approbation a présenté le point 2 de l'ordre du jour et a invité le Secrétariat à donner un aperçu de l'état financier du Fonds.
5. Le Secrétariat a présenté l'état financier certifié ([ICDS/4AP/Doc.18](#)), mentionnant qu'au 31 juillet 2015, le solde du Fonds s'élevait à un peu plus de 1 892 000 dollars des États-Unis, comprenant plus de 433 000 dollars des États-Unis issus des contributions de cinq États parties (Australie, Finlande, Koweït, Monaco, Fédération de Russie). Les participants ont été informés que deux contributions supplémentaires pour un montant total de 169 559 dollars des États-Unis, provenant du Monaco et de la Fédération de Russie, ont été reçues après l'élaboration du rapport financier. En ce qui concerne le solde actuel, le Secrétariat a indiqué une tendance dans la réduction des contributions et dans l'augmentation du taux d'exécution. En 2014-2015 le nombre de donateurs réguliers et le montant des contributions individuelles ont diminué. Ainsi, le revenu de l'exercice biennal actuel représente moins de 50% du total des contributions reçues en 2012-2013.
6. Dans ce contexte, les membres ont été informés de la répartition des dépenses financières pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 juillet 2015. L'intérêt soutenu pour la première priorité du Fonds relative aux projets d'éducation centrés sur la jeunesse et les organisations sportives, représentant 41,92% des dépenses, a été souligné. Il a été noté que l'augmentation du nombre de projets liés à la priorité de tutorat et développement des capacités, représentant désormais 29,57% de l'investissement total, pourrait être en partie attribuée au nombre plus élevé

<sup>1</sup> Se référer à l'annexe II pour une liste complète des participants.

<sup>2</sup> En 2008-2009, 11 projets ont été approuvés au titre du Fonds. En 2014-2015, 59 projets ont été approuvés.

d'initiatives déployées par des États parties de l'Asie et de l'Europe de l'Est dans ce domaine.

7. En conclusion, le Secrétariat a souligné la nécessité d'augmenter la fréquence et le montant total des contributions lors du prochain exercice biennal. Les membres ont été invités à soutenir cet objectif à travers un plaidoyer régional. Le Président du Comité a approuvé cette approche.

## **2.2. et 2.3 Mise en œuvre des projets précédemment approuvés et demandes en cours de préparation**

8. Le Président a invité le Secrétariat à présenter un rapport oral sur la mise en œuvre des projets approuvés pendant l'exercice biennal actuel, tout comme une répartition des demandes en cours de préparation. Il a été noté que parmi les quarante-quatre projets approuvés en mai 2014, octobre 2014 et avril 2015, dix-neuf (43%) sont en cours<sup>3</sup>, quatre sont en attente de lancement<sup>4</sup>, dix-sept (38%) ont été finalisés avec succès<sup>5</sup> et quatre autres sont en attente de clôture<sup>6</sup>. Le Secrétariat a mentionné les résultats clés de deux projets récemment finalisés parmi les initiatives approuvées en avril 2015 :
  - en Côte d'Ivoire, des jeunes étudiants ont rédigé des essais afin de réfléchir de manière créative sur le dopage et sur l'importance de «faire le bon choix»;
  - en Slovénie, les activités déployées comprenaient la formation et l'engagement de 35 ambassadeurs antidopage, parmi lesquels le président du pays.
9. Les membres du Comité ont été informés qu'un nombre record de demandes (quarante-deux nationales, trois régionales) étaient en cours de développement, mais pas encore prêtes pour être soumises à l'évaluation du Comité. Leur répartition par région a également été présentée : dix-sept initiatives en Afrique, onze en Asie-Pacifique, dix en Europe, six en Amérique latine et les Caraïbes, et une dans les États arabes.
10. Le Secrétariat a souligné que, malgré quelques progrès enregistrés, la qualité des premières versions de projet reçues par le Secrétariat reste relativement faible et les ébauches manquent souvent d'informations clés. De plus, le dépôt tardif des demandes des États parties reste un défi, ne laissant pas de temps suffisant pour l'analyse des dossiers et produisant des retards avant les réunions du Comité d'approbation. Pour contrer cette tendance négative, le Secrétariat continuera de travailler en étroite collaboration avec les commissions nationales pour l'UNESCO, les délégations permanentes et l'AMA afin d'informer tous les acteurs concernés au sujet des processus de demande, et ce dans un délai raisonnable.

---

<sup>3</sup> Argentine (Requête n° 1288), Barbade (Requête n° 1297), Bhoutan (Requête n° 1280), Botswana (Requête n° 1293), Cuba (Requête n° 1262), Estonie (Requête n° 1279), Ethiopie (Requête n° 1295), France (Requête n° 1287), Grenade (Requête n° 1303), Guyana (Requête n° 1284), Lettonie (Requête n° 1292), Lituanie (Requête n° 1290), Malawi (Requête n° 1304), Portugal (Requête n° 1294), Togo (Requête n° 1296), Tunisie (Requête n° 1273), Uruguay (Requête n° 1282), Vietnam (Requête n° 1299), Zambie (Requête n° 1283).

<sup>4</sup> Barbade (Requête n° 1297), Kirghizstan (Requête n° 1291), Malaisie (Requête n° 1302), Pérou (Requête n° 1274).

<sup>5</sup> Arménie (Requête n° 1260), Cambodge (Requête n° 1267), Cameroun (Requête n° 1278), Côte d'Ivoire (Requête n° 1298), Cuba (Requête n° 1261), Erythrée (Requête n° 1286), Espagne (Requête n° 1276), Jamaïque (Requête n° 1268), Kenya (Requête n° 1269), Malaisie (Requête n° 1264), Malawi (Requête n° 1270), Maroc (Requête n° 1271), Moldavie (Requête n° 1266), Roumanie (Requête n° 1263), Sainte Lucie (Requête n° 1277), Slovénie (Requête n° 1275), Slovénie (Requête n° 1289).

<sup>6</sup> Îles Maurice (Requête n° 1272), Nicaragua (Requête n° 1281), Singapour (Requête n° 1265), Zimbabwe (Requête n° 1285).

### Point 3 de l'ordre du jour – Approbation des demandes

11. Le Président a présenté le point 3 de l'ordre du jour avant de donner la parole au Secrétariat pour un aperçu des seize nouveaux projets soumis à la considération du Comité. Il a été noté que parmi ces projets il y avait quinze initiatives nationales et un projet régional ; la répartition géographique équitable des demandes a également été soulignée. Les membres ont été informés que trois demandes ont été rédigées par des pays n'ayant jamais bénéficié du Fonds auparavant<sup>7</sup> et trois autres projets ont été soumis par des États parties ayant déjà eu au moins trois demandes approuvées précédemment<sup>8</sup>.
12. Le Comité a ensuite examiné les demandes des pays suivants : Jordanie, Cameroun, Bosnie-Herzégovine, Mali, Espagne, Mongolie (projet national 1), Mongolie (projet national 2), Uruguay, République démocratique du Congo, Algérie, Commonwealth des Bahamas, Cuba, Géorgie (projet régional), Gabon, Bangladesh, Singapour. À l'issue de l'examen de ce point de l'ordre du jour, quinze initiatives ont été approuvées, comprenant le développement des matériels antidopage basés sur les valeurs et ciblant de jeunes étudiants, la formation d'agents de contrôle du dopage et de prélèvement sanguin, l'organisation d'ateliers de partage transfrontalier d'informations et de développement des capacités, ainsi que la mise en place des campagnes nationales de sensibilisation. Conformément aux recommandations antérieures concernant l'importance d'assurer un bon retour sur l'investissement, il faut noter que toutes les demandes approuvées comprennent des éléments d'évaluation, de visibilité et de suite potentielle du projet. De même, des exemples de formation en cascade, des interventions menées par les pairs et des contenus adaptés à des groupes cibles spécifiques comptent parmi les tendances positives faisant écho aux recommandations antérieures du Comité d'approbation.
13. Au cours des discussions, les membres du Comité ont mentionné qu'il était nécessaire de clarifier la portée des projets financés par le Fonds afin de s'assurer qu'ils restent dans le cadre du mandat de l'UNESCO et qu'ils ne fassent pas double emploi par rapport aux initiatives financées par le fonds spécial antidopage de l'AMA, les bourses de recherche en sciences sociales de l'AMA ou le fonds antidopage récemment créé du CIO. Gardant à l'esprit objectif clair du Fonds - soutenir les États parties à remplir leurs obligations liées à l'éducation, au renforcement des capacités et à l'élaboration des politiques, en vertu de la Convention contre le dopage dans le sport - le Secrétariat a été chargé d'étudier les différents rôles des parties prenantes et à présenter cette analyse lors de la prochaine session du Comité en avril/mai 2016.

### Résolution 4AP/10

Le Comité d'approbation,

1. *Ayant examiné* le projet soumis par la Jordanie (Requête n° 1305),

*Approuve* un financement de 19 370 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> Algérie, Bangladesh, Gabon.

<sup>8</sup> Cameroun, Cuba, Uruguay.

<sup>9</sup> Le Comité d'approbation a salué le troisième projet national de la Jordanie, notamment pour son objectif principal – intégrer un module antidopage dans le curriculum d'éthique de l'Université. Les membres du Comité ont apprécié l'approche liée à la formation en cascade et le grand nombre de bénéficiaires directs (9 000 étudiants) assistant aux cours ou participant aux activités de sensibilisation au sein du campus. Les interventions structurées et complémentaires du projet ont été soulignées comme éléments positifs, tout comme l'évaluation et le potentiel majeur pour des activités de suivi. Il a été recommandé que le centre d'apprentissage antidopage de l'AMA et les modèles de présentation de l'AMA soient utilisés ; de même, il a été recommandé de connecter les activités de

2. *Ayant examiné* le projet soumis par le Cameroun (Requête n° 1306),  
*Approuve* un financement de 18 674 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>10</sup>,
3. *Ayant examiné* le projet soumis par la Bosnie-Herzégovine (Requête n° 1307),  
*Approuve* un financement de 11 915 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>11</sup>,
4. *Ayant examiné* le projet soumis par le Mali (Requête n° 1308),  
*Approuve* ce projet en principe, sous réserve que le budget soit révisé conformément aux recommandations du Comité<sup>12</sup>,
5. *Ayant examiné* le projet soumis par l'Espagne (Requête n° 1309),  
*Approuve* un financement de 20 000 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>13</sup>,

---

sensibilisation avec les activités régulières de l'ONAD, lorsque cela était pertinent. Les membres du Comité ont également recommandé de cibler plus de 10% des participants pour l'évaluation du projet. À cet égard, il a été suggéré au demandeur d'élaborer des questionnaires en ligne pour être administrés à la fois avant et après les cours, afin de mesurer l'acquisition des connaissances et l'impact du projet d'une manière plus compréhensive.

<sup>10</sup> Le sixième projet national du Cameroun a été favorablement accueilli par les membres du Comité, qui ont salué son lien direct avec la mise en œuvre de la cinquième initiative nationale (approuvée en octobre 2014). La décentralisation des activités antidopage, ainsi que l'établissement de cinq comités antidopage régionaux, ont été considérés comme étant stratégiques pour garantir une capacité nationale optimale. La nature interactive des formations de deux jours et leur animation par des experts nationaux ont également été appréciées, ainsi que l'élaboration des plans d'action antidopage au niveau régional afin de guider et coordonner les interventions dans ce domaine. L'engagement du Gouvernement – qui désignera les membres des comités régionaux – a été salué comme un autre aspect positif du projet. Les membres du Comité ont recommandé une modification de l'ordre du jour de la formation pour inclure un aperçu du Code mondial antidopage au lieu de se concentrer uniquement sur les modifications les plus récentes du Code.

<sup>11</sup> Les membres du Comité ont accueilli favorablement le troisième projet national de la Bosnie-Herzégovine (il s'agit du premier projet sous la priorité liée au tutorat et au développement des capacités), appréciant le lien explicite avec la Convention et saluant l'engagement multipartite et les résultats concrets attendus du projet. La contribution du demandeur et le bon retour sur l'investissement ont aussi été appréciés. En ce qui concerne la formation des agents de prélèvement sanguin, il a été suggéré à ce qu'ils soient recrutés parmi le personnel qualifié (infirmières, médecins) faisant preuve d'une expérience quotidienne dans la prise d'échantillons sanguins. Il a également été recommandé d'inviter l'administrateur de l'Organisation régionale antidopage de l'Europe de l'Est, aux frais de l'ORAD.

<sup>12</sup> Le troisième projet national du Mali, un projet dérivé d'un partenariat spécifique entre la Commission nationale pour l'UNESCO et l'ONAD, a été présenté comme résultant d'une ample consultation avec les parties prenantes au niveau national. La stratégie prévue pour mobiliser de multiples acteurs et répondre aux défis et faiblesses identifiés a été saluée pour son côté créatif et axé sur les résultats. La contribution financière du pays pour la mise en œuvre du projet a été appréciée par le Comité. Il a été recommandé d'impliquer activement l'ORAD de l'Afrique Zone II et III dans la mise en œuvre du projet et de rajouter la Liste des interdictions 2016 et la vidéo du contrôle de dopage de l'AMA parmi les matériels éducatifs qui seront distribués aux participants. Enfin, pour ce qui tient à l'allocation budgétaire, les membres ont demandé à ce que le montant des *per diem* accordés aux représentants de l'ORAD et de la Commission nationale soit réduit à 50 USD/jour.

<sup>13</sup> La troisième demande nationale de l'Espagne a été considérée par les membres du Comité comme étant bien ciblée et axée sur les résultats. En lien direct avec le deuxième projet en termes de leadership, méthodologie et approche, les interventions fondées sur les valeurs et ajustées aux besoins identifiés ont été saluées par le Comité. Prenant en considération la contribution importante de la part du gouvernement, le potentiel majeur d'activités de suivi a été mis en évidence, tout comme

6. *Ayant examiné* le projet soumis par la Mongolie (Requête n° 1310),

*Approuve* un financement de 17 368 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>14</sup>,

7. *Ayant examiné* le projet soumis par la Mongolie (Requête n° 1311),

*Demande* au Secrétariat d'écrire au demandeur pour lui fournir les commentaires détaillés du Comité afin que le projet puisse être présenté à nouveau lors d'une prochaine réunion du Comité<sup>15</sup>,

8. *Ayant examiné* le projet soumis par l'Uruguay (Requête n° 1312),

*Approuve* un financement de 16 536 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>16</sup>,

9. *Ayant examiné* le projet soumis par la République démocratique du Congo (Requête n° 1313),

---

l'ample engagement des experts des domaines de l'éducation, de la lutte contre le dopage et des sciences. Le Comité d'approbation a aussi recommandé au demandeur de consulter plusieurs instruments d'apprentissage en ligne de l'AMA (par exemple, CoachTrue et Alpha) et de visiter le [centre d'apprentissage antidopage](#) avant d'élaborer des contenus spécifiques au projet.

<sup>14</sup> Le Comité d'approbation a salué le deuxième projet national présenté par la Mongolie au titre du Fonds, tout en soulignant de manière positive l'engagement des parties prenantes et les résultats concrets attendus. La contribution financière majeure du demandeur au projet a également été appréciée. Concernant le développement d'une application mobile, les membres ont recommandé aux chefs de projet de contacter le Siège de l'AMA pour explorer la possibilité de traduire et adapter l'application mobile de l'AMA en langue mongole, à la fois pour réduire les coûts du projet mais aussi pour éviter la duplication du contenu. Il a été mentionné que le contenu de l'application devrait se baser sur la Liste des interdictions 2016. De plus, afin de garantir l'utilisation des mêmes règles de lutte contre le dopage au sein du pays, tout en restant dans le contexte du Code mondial antidopage, il est recommandé que toutes les fédérations nationales sportives (FNS) adoptent les règles antidopage de l'ONAD de Mongolie. Cela peut être fait soit par (1) la politique collective, qui est une déclaration signée par les FNS acceptant de respecter les règles de l'ONAD de Mongolie ou par (2) un accord signé entre chaque FNS et l'ONAD. Les membres ont aussi proposé l'inclusion, dans l'évaluation du projet, de critères en rapport avec le nombre de FSN assistant à l'atelier et le nombre de FSN adoptant les règles antidopage nationales à la suite dudit atelier.

<sup>15</sup> La troisième initiative nationale de la Mongolie a été présentée aux membres du Comité. L'accent mis sur les compléments alimentaires et l'objectif de consolider la capacité nationale de contrôle de dopage ont été fortement appréciés. Néanmoins, les membres du Comité ont exprimé un certain nombre de doutes par rapport à la clarté de l'objectif sur le long terme, mais aussi au sujet du voyage proposé. Plus précisément, il a été noté que le laboratoire allemand ne peut pas partager de ressources confidentielles et qu'il ne lui sera pas possible d'analyser des substances provenant de laboratoires non-accrédités. Par conséquent, il a été recommandé au demandeur de réviser le projet en prenant en considération les activités de suivi projet et l'importance d'adapter le contenu aux besoins nationaux pré-identifiés. De plus, si le voyage d'études en Allemagne est essentiel pour le succès du projet, seulement une personne devrait y participer et la durée devrait être réduite à trois jours pour minimiser les coûts associés. Il a également été mentionné qu'une plus grande coopération avec l'ONAD et le CNO soutiendrait une approche nationale harmonisée. Le Comité anticipe une nouvelle soumission de la demande révisée lors d'une réunion ultérieure.

<sup>16</sup> Le cinquième projet national de l'Uruguay a été salué pour ses objectifs principaux – l'élaboration et le pilotage d'un instrument transdisciplinaire basé sur les valeurs, ciblant les étudiants inscrits au niveau intermédiaire d'études. Les membres du Comité ont aussi apprécié l'engagement d'une équipe technique et l'inclusion des éléments psycho-sociaux dans cet instrument éducatif. La suite potentielle du projet - le déploiement de l'outil pédagogique au niveau national - et la contribution du demandeur ont été particulièrement notées comme un excellent retour sur l'investissement du Fonds.

*Approuve* ce projet en principe, sous réserve que le budget soit révisé conformément aux recommandations des membres du Comité<sup>17</sup>,

10. *Ayant examiné* le projet soumis par l'Algérie (Requête n° 1314),

*Approuve* un financement de 17 571 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>18</sup>,

11. *Ayant examiné* le projet soumis par le Commonwealth des Bahamas (Requête n° 1315),

*Approuve* un financement de 17 770 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>19</sup>,

12. *Ayant examiné* le projet soumis par Cuba (Requête n° 1316),

*Approuve* un financement de 20 000 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>20</sup>,

---

<sup>17</sup> Le Comité d'approbation a accueilli favorablement le deuxième projet présenté par la République démocratique du Congo. En particulier, la réponse du projet au manque de connaissances antidopage identifié, grâce à l'organisation d'ateliers adaptés et à la mise en œuvre d'une vaste campagne de communication, a été saluée. Les activités de sensibilisation et la distribution de matériels éducatifs ont été soulignées de manière positive, ainsi que les annonces à la TV et la radio, les débats et articles dans la presse locale. Afin de s'assurer que les programmes des activités soient adaptés aux besoins et profils des décideurs politiques d'un côté et du personnel d'appui de l'autre côté, il a été recommandé de différencier clairement les deux ordres du jour. Il a également été noté que les athlètes figurant sur les affiches soient attentivement sélectionnés afin de diminuer les risques liés aux scandales de dopage ; à cet égard, l'ORAD de l'Afrique Zone IV pourrait aider dans le processus de sélection. En ce qui concerne les matériels imprimés qui seront distribués, il a été suggéré qu'au lieu d'imprimer des documents techniques (par exemple, le Code mondial antidopage, la Liste des interdictions), d'autres outils de l'AMA (comme la Malette des médecins du sport, la Malette des entraîneurs, le Guide de référence sur le Code pour les OAD, le Guide de référence sur le Code pour les athlètes) soient produits – la recommandation a été faite en sachant que le budget pourrait évoluer en conséquence. De plus, il a également été recommandé d'intégrer des composantes d'évaluation pour mesurer l'impact du projet.

<sup>18</sup> Les membres du Comité ont accueilli chaleureusement le premier projet algérien au titre du Fonds et ont salué le lien entre les activités programmées et les résultats d'une recherche récente concernant la nécessité d'augmenter le niveau de connaissance et compréhension des procédures de contrôle de dopage et par rapport aux compléments alimentaires. Les membres ont apprécié la contribution importante du demandeur mais aussi l'engagement de l'ONAD et du CNO dans la mise en œuvre du projet, tout comme la mobilisation des experts nationaux à la fois dans les ateliers et les centres d'information antidopage. Cette approche ciblée a été considérée comme étant favorable à des activités de suivi du projet grâce à la création des comités antidopage au niveau des provinces, afin de soutenir une approche décentralisée. Il a été suggéré que l'administrateur de l'ORAD soit tenu au courant et impliqué de manière active dans le projet.

<sup>19</sup> Le Comité d'approbation a accueilli les interventions basées sur les valeurs planifiées par le Commonwealth des Bahamas lors du deuxième projet au titre du Fonds. Le contenu de l'atelier, ainsi que les matériels éducatifs proposés, ont été salués, et l'engagement des experts nationaux dans l'animation des activités a été mentionné comme un élément renforçant l'impact potentiel du projet. Les membres ont aussi apprécié la connexion et la promotion croisée des posters et dépliants ayant gagné la compétition d'art et d'essai de 2014 du Comité national antidopage. La contribution financière importante de la part du demandeur au projet a été saluée par membres, comme preuve de l'engagement national en faveur des objectifs du projet. La difficulté de mesurer les changements en termes de connaissance et comportement a été soulignée par les membres du Comité, qui ont invité le demandeur à prendre en compte d'autres aspects d'évaluation pour compléter l'utilisation du quiz.

<sup>20</sup> Le quatrième projet de Cuba a été accueilli favorablement par les membres du Comité. La connexion avec l'initiative précédente a également été notée comme un élément positif, vu que les interventions planifiées se basent sur les résultats de trois projets précédents. Le large éventail d'activités – l'administration d'un questionnaire à 15 000 étudiants, l'organisation de 20 formations, 10 cours et 10 conférences – a été apprécié, ainsi que la distribution des dépliants et des DVD multimédia antidopage afin de consolider le transfert de connaissance. Il a été recommandé de

13. *Ayant examiné* le projet régional soumis par la Géorgie (Requête n° 1317),  
*Approuve* un financement de 44 130 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>21</sup>,
14. *Ayant examiné* le projet soumis par le Gabon (Requête n° 1318),  
*Approuve* un financement de 20 000 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>22</sup>,
15. *Ayant examiné* le projet soumis par le Bangladesh (Requête n° 1319),  
*Approuve* un financement de 20 000 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>23</sup>,
16. *Ayant examiné* le projet soumis par Singapour (Requête n° 1320),  
*Approuve* un financement de 19 690 dollars des États-Unis pour ce projet<sup>24</sup>.

---

rajouter à la liste de matériels à disséminer le Manuel universitaire sur la lutte contre le dopage et le Guide de référence sur le Code pour les athlètes, les deux étant disponibles en espagnol. Les membres ont aussi apprécié la contribution du demandeur au projet qui assure la pérennité du projet et un bon retour sur l'investissement pour le Fonds.

<sup>21</sup> La troisième demande nationale de la Géorgie – la première régionale – a été appréciée par les membres, notamment pour l'échange et le partage transfrontalier d'expertise. L'évaluation solide et les certifications planifiées ont également été présentées de manière positive lors des discussions. Soutenu par l'ORAD de l'Europe de l'Est, le projet a un grand potentiel d'impact sur le long terme, en consolidant la capacité et l'éducation antidopage au niveau régional. L'engagement des médias nationaux des pays participant au projet pour accroître la visibilité des activités a été apprécié.

<sup>22</sup> Le premier projet du Gabon a été salué par les membres du Comité, tout comme la contribution financière du demandeur pour la mise en œuvre du projet. La nature interactive des séminaires planifiés et l'adaptation des activités aux âges des différents groupes cibles ont été soulignées comme bonnes pratiques. De même, la distribution des matériels basés sur les valeurs a été appréciée car il s'agit de la meilleure manière d'engager les jeunes participants. À cet égard, et pour optimiser l'impact du projet, il a été recommandé de transformer les messages négatifs (« Ne pas... ») dans des messages positifs, notamment lorsqu'on cible des jeunes. Il a également été suggéré que les séminaires présentent un rapide aperçu de la Liste des interdictions 2016 au lieu de fournir une présentation trop technique du sujet. Enfin, les membres ont recommandé aux chefs de projet de contacter l'ORAD concernant l'ordre du jour des séminaires et les matériels disponibles.

<sup>23</sup> La première demande du Bangladesh a été accueillie favorablement par les membres qui ont mis en évidence les bénéfices du double engagement du Ministère de la Jeunesse et des Sports et du Comité National Olympique. Se basant sur une approche décentralisée, les membres ont apprécié l'engagement des experts mais aussi le contenu adapté et la distribution des matériels en langue locale, afin de faciliter la compréhension des participants et le transfert durable des connaissances. En ce qui concerne le contenu de l'atelier, il a été recommandé de présenter la Liste des interdictions 2016 pour garantir des informations actualisées. De même, l'AMA a demandé à ce que toute référence à la participation des représentants de l'AMA aux activités du projet soit retirée du projet et du budget correspondant, car seuls les représentants de l'ONAD et l'ORAD y seront présents.

<sup>24</sup> Les membres du Comité ont accueilli favorablement la troisième demande de Singapour au titre du Fonds – le premier projet national –, soulignant la connexion entre les activités planifiées et les recommandations issues des Jeux de l'Asie du Sud-Est qui se sont tenus en Birmanie. Les ateliers interactifs, la distribution de matériels éducatifs pour consolider les connaissances et la compréhension du phénomène, tout comme l'organisation des stands de sensibilisation animés par dix experts (multilingues) des ONAD de l'Asie du Sud-Est ont été salués. L'élaboration envisagée des règles antidopage et des procédures techniques pour les Jeux universitaires de l'Asie du Sud-Est a été également soulignée comme un point positif supplémentaire.

## **Point 4 de l'ordre du jour – Actualisation sur les outils d'information et communication du Fonds**

### **4.1. Site web**

14. Le Secrétariat a présenté le [nouveau site web](#), disponible dans toutes les langues de l'UNESCO depuis septembre 2015. La plateforme en ligne répond directement aux résultats de l'analyse des besoins des utilisateurs et suit les améliorations proposées au Comité d'approbation lors de la réunion d'avril 2015. En éditant et restructurant le contenu, le site web a été revu pour être facile à utiliser et pour qu'il comprenne plus d'éléments visuels et des ressources clés à télécharger. Afin de promouvoir les bonnes pratiques et l'échange interrégional, une [carte interactive](#) a été intégrée au site web, les utilisateurs pouvant consulter tous les projets approuvés en fonction des priorités du Fonds, du pays, de la région ou du niveau de l'initiative.
15. Afin de soutenir les États parties dans le processus de demande, un [schéma simplifié décrivant les étapes du processus](#) a été développé. De plus, pour remercier le soutien précieux des pays donateurs, le site web met également en valeur [les contributeurs et les procédures de contribution au Fonds](#). Un bouton "Donnez" a également été rajouté au site web. Des expériences antérieures en interne ont montré que cette option en ligne encourage les contributions provenant d'acteurs non-étatiques, y compris le secteur privé et les particuliers.

### **4.2. Dépliant des bonnes pratiques (deuxième édition) et mise à jour sur l'infographie**

16. Le Secrétariat a ensuite présenté la [deuxième édition du Dépliant des bonnes pratiques pour les chefs de projet](#), lancée officiellement lors de la cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport (COP V). Les membres ont été informés des projets sélectionnés pour cette édition du dépliant, ainsi que les critères utilisés pour la sélection, tels que les techniques innovantes pour la promotion d'un sport propre, le vaste engagement des médias et des parties prenantes, le suivi sérieux, les activités post-projet. Disponible en version électronique et imprimée, dans les 6 langues des Nations unies, cette deuxième édition du dépliant constitue un important complément à la première édition.

### **4.3. Articles promotionnels**

17. Prenant en considération les commentaires précédents des membres du Comité par rapport à l'importance d'assurer une bonne visibilité du Fonds à travers la production d'articles promotionnels pratiques, il a été indiqué que des stylos portant le logo du Fonds et des clés USB ont été produits pour être distribués lors de la COP V et des événements ultérieurs. Le Secrétariat a mentionné que les clés USB contiennent tous les outils d'information et communication développés auparavant ([Manuel](#), [fiche d'information comprenant des conseils et astuces](#) pour présenter une demande au titre du Fonds, [infographie antidopage](#), [première édition du Dépliant des bonnes pratiques](#)) dans les 6 langues des Nations unies.
18. Les membres du Comité ont remercié le Secrétariat pour les efforts entrepris afin d'augmenter la visibilité du Fonds. Il a aussi été noté que les outils de communication pourraient encourager de nouvelles contributions au Fonds.

## **Point 5 de l'ordre du jour – Points concernant le Fonds dans l'ordre du jour de la Conférence des Parties**

19. Le Secrétariat a donné un aperçu des documents du Fonds faisant l'objet des discussions pendant la COP V (Siège de l'UNESCO, les 29 et 30 octobre 2015):

- Document [ICDS/5CP/Doc.5](#): état financier pour l'exercice biennal actuel, tel que préparé par le Bureau de Gestion Financière (BFM) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 juillet 2015. Les revenus et les dépenses, ainsi que toute modification des réserves et du solde du Fonds, y sont présentés. Ceci est en conformité avec la Résolution 1CP/7, laquelle demande l'établissement annuel d'un état détaillé et certifié indiquant la répartition des dépenses entre les domaines prioritaires du Fonds.
- Document [ICDS/5CP/Doc.6](#): rapport d'activité du Comité d'approbation correspondant à l'exercice biennal 2014-2015.
- Document [ICDS/5CP/Doc.7](#): présentation détaillée de l'allocation des ressources et des priorités pour 2016-2017. Il a été souligné que, pour la première fois depuis l'établissement du Fonds, une annexe contenant des coûts prévus pour les activités de 2016-2017 a été incluse.
- Document [ICDS/5CP/Doc.8](#): document standard pour l'élection des membres du Comité d'approbation.
- Document [ICDS/5CP/Doc.10](#): rapport sur l'évaluation des politiques publiques antidopage mises en œuvre dans sept États parties (rapport coordonné par un consultant international).
- Document [ICDS/5CP/Doc.11](#): développement et restructuration proposés pour le système en ligne *Anti-Doping Logic*.

## **Points 6 et 7 de l'ordre du jour – Autres questions et clôture de la réunion**

20. Il a été proposé d'organiser la prochaine réunion du Comité pendant la deuxième quinzaine du mois d'avril 2016, au Siège de l'UNESCO, étant entendu que la date finale sera décidée par le Comité d'approbation nouvellement élu pendant [la cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport](#) (29-30 octobre 2015).

21. Le Président a remercié les membres du Comité et le Secrétariat pour leur travail précieux et leurs contributions tout au long de l'exercice biennal. À leur tour, les membres du Comité et le Secrétariat ont remercié le Président pour son leadership et sa contribution à la lutte mondiale contre le dopage.

*[La réunion s'est achevée à 16 heures, le 27 octobre 2015]*

## Annexe I : Liste des documents

Point de l'ordre du jour	Titre du document	Référence du document
1	Ordre du jour et programme provisoires	ICDS/4AP/Doc.17
2	Situation financière du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport	<a href="#">ICDS/4AP/Doc.18</a> (anglais)
3	Demandes présentées par les États parties	ICDS/4AP/Doc.19.1, 19.2, 19.3, 19.4, 19.5, 19.6, 19.7, 19.8, 19.9, 19.10, 19.11, 19.12, 19.13, 19.14, 19.15, 19.16
5	Points concernant le Fonds dans l'ordre du jour de la Conférence des Parties	ICDS/5CP/Doc.5, 6, 7, 8, 10, 11

### Documents de référence supplémentaires

- [Rapport final de la réunion du Comité d'approbation \(Avril 2015\)](#)
- [Rapport final de la réunion du Comité d'approbation \(Octobre 2014\)](#)
- [Rapport final de la réunion du Comité d'approbation \(Mai 2014\)](#)
- [Manuel: Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport](#)
- [Dépliant de bonnes pratiques pour les chefs de projet \(première édition\)](#)
- [Dépliant de bonnes pratiques pour les chefs de projet \(deuxième édition\)](#)
- [Soumettre une demande au Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport: «Conseils & Astuces»](#)
- [Infographie antidopage de l'UNESCO](#)

## **Annexe II : Liste des participants**

### **Membres du Comité**

#### **Fédération de Russie**

M. Gennady ALESHIN, Coprésident du Comité des sports nationaux et non olympiques de la Russie, ancien Vice-Ministre des sports, du tourisme et des politiques de jeunesse

#### **Finlande**

Mme Satu HEIKKINEN, Conseillère aux affaires culturelles, Division des sports, Ministère de l'éducation et de la culture

#### **Japon**

M. Shin ASAKAWA, Chef de direction, Agence antidopage du Japon

#### **Mexique**

M. Manuel Salvador GARAYZAR ABAROA, Directeur adjoint de l'Association de recherche et d'étude du Département de médecine, Commission nationale de la culture physique et des sports

#### **Zambie**

M. Raphael MULENGA pour le compte de Mme Bessie MALILWE CHELEMU, Directrice des sports, Ministère de la jeunesse et des sports

#### **Observateur**

Mme Anne JANSEN, Responsable principale des relations avec les gouvernements et du respect des règles, Agence mondiale antidopage

### **UNESCO**

Mme Ângela MELO, Directrice, Division de l'Éthique, de la Jeunesse et des Sports

M. Alexander SCHISCHLIK, Chef, Section de la Jeunesse et des Sports

Mme Noha BAWAZIR, Responsable principale du desk États arabes, Division des États membres et des partenaires

M. Scott PULIZZI, Chef des Partenariats et de la Communication, Section de l'éducation pour la santé et la citoyenneté mondiale

Mme Nancy MCLENNAN, Spécialiste du programme, Section de la Jeunesse et des Sports

Mme Raluca PETRE-SANDOR, Assistante de projet, Section de la Jeunesse et des Sports